

COMMISSION DE LA VOIRIE

ROAD COMMITTEE

Compte rendu de l'assemblée du 13 juin (assemblée ajournée)

Sont présents MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclaire.

DELEGATIONS

—M. Wm. Kearney se présente devant la Commission à l'appui de sa requête demandant que soit posé devant son établissement, le Café Oxford, rue Université, un trottoir en pierre bleue de New-York, sciée.

Après délibération, il est

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que le rapport au sujet du trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Université, depuis le club St. James jusqu'à la rue Sainte-Catherine, adopté le 8 juin, 1903, soit amendé en substituant de la pierre bleue de New-York, sciée, à la dalle de pierre de New-York et au goudron, à condition que la Ville ne soit pas tenue de payer plus de la moitié de l'estimé dressé en premier lieu, et que M. Wm. Kearney se charge de payer la différence du prix total de cette substitution.

REQUETES, ETC.

Du Département des Chemins de Fer et Canaux exposant que les frais d'entretien et de réparation au pont au-dessus du débouché du canal Lachine, doivent être à la charge de la Ville.

Résolu: Que cette question soit référée à une sous-commission composée de M. le président et de M. l'échevin Gallery.

—De la "Montreal Street Railway Company," déclarant qu'elle est disposée à poser une voie double sur la rue Saint-Laurent depuis la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue des Pins, si la Ville le désire.

Résolu: Que soient informés les propriétaires intéressés que cette Commission est d'opinion qu'il n'est pas opportun de poser une voie double sur le parcours en question, avant que le reste de ladite rue ne soit exproprié.

—De la "Morrison Quarry Company" offrant de fournir de la pierre à macadam sassée "banc-rouge" broyée à la machine, à raison de 95 cents la tonne de 2,000 livres, ladite pierre devant être prise à l'entrepôt d'approvisionnement de ladite compagnie au haut de l'avenue DeLorimier.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter de ladite pierre lorsque le besoin s'en fera sentir, jusqu'à un montant n'excédant pas \$500.00.

—De la Commission du Port demandant que soit soldé un compte de \$7,844.48 pour draguage de matières d'égoûts et pour intérêt sur le coût des travaux exécutés à la jetée du port.

Renvoyée à la Commission des Finances.

—De la Commission des Finances demandant un état du coût du tunnel de la rue Saint-Denis ainsi que les sommes dépensées de ce chef jusqu'à date, avec aussi le montant dû à la "Dominion Bridge Co."

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière de préparer ledit état.

—Scumis et lu un protêt notarié en date du 11 juin courant, de la "Sicily Asphaltum Paving Co.," protestant la Ville de ce qu'elle a pris sur elle de faire réparer les pavages d'asphalte malgré l'obligation qu'a ladite compagnie de faire ces réparations sous garantie.

Résolu: De référer cette question aux avocats de la Ville pour en avoir leur opinion.

RAPPORTS

De l'inspecteur de la Ville soumettant un estimé du coût de la réparation des pavages permanents dans les rues où la "Montreal Street Railway Co." se propose de renouveler ses rails.

Après délibération il est, sur proposition de M. l'échevin Ames,

Résolu: Que les montants suivants soient employés à acheter des blocs de granit et de scories devant être posés par la "Montreal Street Railway Co." dans l'entre-voie des rues ci-après désignées où les rails devront être renouvelés:

Report of adjourned meeting, held the 13th June.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclaire.

DELEGATIONS.

—Mr. Wm. Kearney came before the Committee in support of his request that sawed New York Bluestone be laid in front of his premises, "The Oxford" on University street.

After deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the report for a permanent sidewalk on the west side of University street, from St. James club to St. Catherine street, adopted June 8th, 1903, be amended by substituting sawed New York Bluestone for New York flagstone and coaltar in front of the Oxford, on condition that the City shall not pay more than one-half of the original estimate, and that the difference in price shall be paid entirely by the said Mr. Wm. Kearney.

PETITIONS, ETC.

—From the Department of Railways and Canals, stating that all responsibility in connection with the maintenance and repair of the bridge over the Lachine Canal tail-race at Seigneurs street, devolves upon the City.

Resolved: That the matter be referred to a sub-committee composed of the chairman and Ald. Gallery.

—From the Montreal Street Railway Company, stating that the company is willing to lay a double track on St. Lawrence street from Sherbrooke street to Pine avenue, if the City so desires.

Resolved: That the interested proprietors be informed that in the opinion of the Committee it is not advisable to lay a double track on said part of St. Lawrence street until the remainder of the street is expropriated.

—From the Morrison Quarry Company offering to supply Machine broken "banc-rouge" screened macadamizing stone at the rate of 95 cents per ton of 2000 pounds, the stone to be supplied from the company's storage bins at the head of De Lorimier avenue.

Resolved: That the City Surveyor be authorized to purchase said stone for use wherever he may deem it advisable, the expenditure for same not to exceed \$500.00.

—From the Harbour Commissioners requesting that an account of \$7,844.48 for dredging sewage and for interest on guard pier work, be paid.

Referred to Finance Committee.

—From the Finance Committee for a statement of the cost of the St. Denis street subway, also of the amounts expended in connection therewith to date, and amount due to the Dominion Bridge Co.

Referred to City Surveyor to prepare said statement.

—Submitted and read a notarial protest dated June 11th instant, from the Sicily Asphaltum Paving Co. protesting against the City's action in repairing asphalt pavements under guarantee by said company.

Resolved: That the matter be referred to the City Attorneys for their opinion.

REPORTS.

—From the City Surveyor submitting an estimate of the cost of repairing permanent pavements on streets where the Montreal Street Ry. Co., proposes to renew the rails.

After deliberation, on motion of Ald. Ames, it was

Resolved: That the following amounts be appropriated for the purchase of granite and scoria blocks to be laid by the Montreal Street Ry. Co., in the track space of the under mentioned streets where the rails are to be renewed.